Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 035-213502875-20260329-2026_43-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE

Arrondissement de SAINT-MALO

VILLE DE SAINT-LUNAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-neuf mars deux-mille-vingt-six, à dix-heures-trente, les membres du Conseil municipal de Saint-Lunaire, dûment convoqués le mercredi vingt-cinq mars deux-mille-vingt-six par M. Michel PENHOUËT, Maire sortant, se sont réunis dans la salle Aimé Le Foll, sous la présidence de M. Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE doyen de l'assemblée.

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents (21) : Philippe ROULLE, Sophie GUYON, Virginie RIOT, François LAMALLE, Véronique SALZE-LOZAC'H, Loïc DE COURLON, Jean-Marie FLOC'H, Eric LEGRAND, Nathalie HAMON, Bertrand ROBINET, Laurence ZIGLINI, Armelle NOEL, Brune BEGUIN, Camille MOYENCOURT, Laurène BASLE, Grégoire BOUREL, Gabin JUBAULT, Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE, Corinne LUCAS, Vincent BOUCHE, Muriel CARUHEL.

Représentés (2) : Bruno LEGRAND pouvoir à Virginie RIOT, Françoise RIOU pouvoir à Vincent BOUCHE.

Monsieur Gabin JUBAULT a été nommé secrétaire de séance en application des dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Assistait également à la séance Madame Anne-Sylvanie MARJOT LEBEAU, Directrice Générale des Services.

Délibération n°43-2026
Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 02 mars 2026

Rapporteur : M. BRIERE DE LA HOSSERAYE

M. BRIERE DE LA HOSSERAYE propose à l'assemblée d'approuver, avec ou sans observation, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du lundi 02 mars 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ***APPROUVE*** *le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 02 mars 2026.*

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Philippe ROULLE

MAIRIE DE SAINT-LUNAIRE (Ille-et-Vilaine)